



**MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COOPÉRATION EXTERNE**

FEUILLE DE ROUTE

(Ne pas détacher)

07092020006

DE	A	DATE	ACTIONS
✓	Ministre		Pour suite à donner
✓	Cabinet du Ministre		Pour Information
	Secrétaire d'Etat à la Coopération Externe		Pour Signature ✓
	Secrétaire d'Etat à la Planification		Accuser Réception
	Directeur Général		Préparer Réponse
	Directeur Général Adjoint		Pour Approbation
	Direction Investissement Public (DIP)		Pour Étude
	DSIP		Pour suites Éventuelles
	DAAB		Urgent
	D.P.E.S.		Suite à V/Demande
	Direction Coopération Externe		À Dactylographier
	Direction Départementale		Expédier en Urgence
	DRH		Pour corrections.
	DCAONG		À classer
	DATDLR		Me voir
	UCDD		
	Unité d'Études et de Programmation (UEP)		
	UOPES		
	UTICID		
	CNC		
	CNIGS		

Ministre, OBSERVATIONS

le Cabinet vous soumet pour signature, le document du projet de renforcement de la préparation et de la gestion des catastrophes, suite à la révision avec une extension des activités jusqu'au 31 décembre 2024. L'ancienne version du document de projet avait une erreur.

07092020 006

Programme des Nations Unies pour le développement



REF : 20/126

Le 31 Août 2020

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous transmettre sous couvert de la présente la révision substantive du projet intitulé « Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres » avec une extension des activités jusqu'au 31 décembre 2021 en conformité avec les discussions tenues entre les différentes parties prenantes du projet.

Au regard des retards accumulés dans la mise en œuvre de certaines activités du projet dus à la crise sanitaire de la COVID-19 et afin de prendre avantage des récentes avancées significatives dans la structuration du Système National de Gestion des Risques et des Désastres (SNGRD), des dispositions ont été prises de concert avec la Direction Générale de la Protection Civile (DGPC) pour réviser le plan de travail pluriannuel du projet en prolongeant la période de mise en œuvre sans coût additionnel.

Cette extension permettra, entre autres de :

- Accompagner la DGPC à élaborer un plan quinquennal pour l'opérationnalisation de la PNGRD en intégrant une perspective de genre, d'âge et de handicap ;
- Appuyer la DGPC dans la diffusion et l'exécution du plan quinquennal opérationnel du PNGRD ;
- Finaliser le processus d'élaboration des Plans Communaux de Contingence Multirisque initié dans le Nord-Ouest ;
- Appuyer la DGPC pour faciliter l'appropriation et la diffusion de la base de données des équipements et des structures pour la réponse aux désastres ;

Si le document trouve votre agrément, je vous prie de bien vouloir signer les deux copies et de nous en retourner une pour les suites utiles.

Tout en vous remerciant de votre confiance et votre collaboration continue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

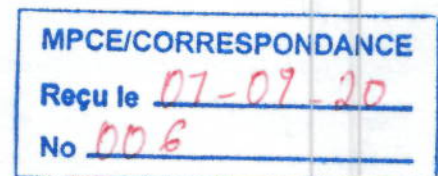
La Représentante Résidente ai,

Stephanie Ziebell

Stephanie Ziebell

pj : (2)

Monsieur Joseph Jouthe
Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
Port-au-Prince, Haïti



Plan de Travail Pluriannuel



Empowered lives.
Resilient nations.

Année de révision : 2020

Titre du projet : Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres

Numéro du projet : Award ID : 105580 ; Output ID : 106783

Partenaire de réalisation : Programme des Nations-Unis pour le Développement

Date de début : 1^{er} janvier 2018

Date de fin : 31 décembre 2021

Date de réunion du CAP : 6 février 2018

Brève description du projet

Le projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération du PNUD avec le gouvernement haïtien. Il vise le renforcement des capacités opérationnelles du Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD) dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes. Conçu dans une logique de gestion inclusive de risques, une attention particulière y est accordée à l'engagement des femmes, des jeunes et des populations à besoins spéciaux dans la prévention, la préparation et la réponse aux urgences.

Aligné sur le retour d'expériences de la gestion de l'ouragan Mathieu et plus précisément sur les orientations stratégiques de l'évaluation post-désastre (PDNA), voulant contribuer à une réponse plus efficace et adaptée aux besoins spécifiques des populations face aux crises futures, le projet s'articule autour de quatre composantes : (i) Appui au SNGRD dans le renforcement de son cadre légal et opérationnel ; (ii) Appui à la DGPC dans la planification et la prévention des désastres via la standardisation d'outils et de mécanismes opérationnels ; (iii) Renforcement de la DGPC dans la coordination et la gestion de crise ; (iv) Renforcement des capacités opérationnelles des centres d'opération d'urgence et de l'unité technique de sismologie.

Au regard des retards accumulés dans la mise en œuvre des certaines activités dus aux troubles sociopolitiques émaillant les trois dernières années de mise en œuvre du projet, conjugué à la crise sanitaire découlant de la pandémie de la COVID-19 et surtout en raison des avancées du point de vue légal et institutionnel portant sur la structuration du SNGRD, les principales parties prenantes ont jugé capital de prolonger de 12 mois la période d'exécution du projet qui, initialement, était de Janvier 2018 à Décembre 2020.

Cette période d'extension permettra de réaliser et compléter les activités suivantes :

- Appui à la DGPC pour l'élaboration et diffusion du plan quinquennal pour l'opérationnalisation de la PNGRD en intégrant une perspective de genre, d'âge et de handicap ;
- Appui à la DGPC pour l'exécution du plan quinquennal opérationnel du PNGRD ;
- Finalisation du processus d'élaboration des Plans Communaux de Contingence Multirisque dans le Nord-Ouest ;
- Appui à la DGPC pour l'appropriation et la diffusion de la base de données des équipements et des structures pour la réponse aux désastres ;
- Appui à l'UTS pour l'installation, le paramétrage, la maintenance des stations sismiques ;

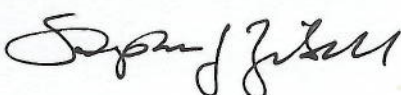
Le budget global pour le financement des activités proposées durant la période d'extension s'élève à **huit cent soixante-cinq mille six cent trente-neuf et quatre-vingt-cinq centime de dollars américains (865,639.85 USD)**.

A noter que les six derniers mois de cette période d'extension sans coût additionnel sera marquée par une sortie progressive de l'équipe de projet qui gardera un effectif de staff réduit pour faciliter la sortie et la fermeture du projet.

Handwritten signature and date: 12/09/2020

Effet contribuant au projet (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) : Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile, améliorent la gestion de l'espace rural et urbain, de l'agriculture et de l'environnement, et les mécanismes de prévention et de réduction des risques pour améliorer la résilience de la population aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Produit(s) indicatif(s) : Les acteurs nationaux disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles et la prévention et la gestion des risques.	Total des ressources nécessaires :	3,223, 520. 99 \$US	
	Total des ressources allouées :	3,223, 520. 99 \$US	
		TRAC du PNUD :	
		Japon :	3,223,520.99 \$US
		Donateur :	
		Gouvernement :	
		En nature :	

Lu et approuvé par (signatures)¹ :

Programme des Nations Unies pour le développement	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
 Stephanie Ziebell Représentante Résidente ai	 Joseph Jouthe Ministre
Date : 1 Sept 2020	Date : 16 Sept 2020

¹ NB : Veuillez ajuster les signatures si nécessaire

Effet visé, comme indiqué dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional] /PNUAD : Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile, améliorent la gestion de l'espace rural et urbain, de l'agriculture et de l'environnement, et les mécanismes de prévention et de réduction des risques pour améliorer la résilience de la population aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

Indicateurs d'effets, comme spécifiés dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional], comprenant les baselines et cibles : Position d'Hariri dans l'indice pour la gestion des risques (INFORM) : Ligne de base : 6,1 (2015) ; Cible : 6 (2021)

Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD : Output 6.5

Titre du projet et numero du projet dans ATLAS : Appui à la Préparation et à la Gestion des Désastres (Haïti) ID-105580 ; Output ID-106783

PRODUIT	INDICATEURS DE RESULTAT	SOURCE DES DONNÉES	BASELINE						CIBLES (par fréquence de collecte des données)	MÉTHODES ET RISQUES LIÉS À LA COLLECTE DES DONNÉES	
			Valeur	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021	FINAL			
Les capacités opérationnelles du Système National de Gestion de Risques et de Désastres ainsi que les capacités de la Direction de la protection civile et des Centres d'opérations d'urgence sont renforcées	Activité 1 : Appui au Système National de Gestion de Risque et de Désastres										
	1.1 : # de personnes (h/n) ayant participées aux ateliers d'appui à l'élaboration du plan d'action quinquennal pour l'opérationnalisation du PNGRD	PNGRD	Absence de cadre légal et opérationnel	0	0	0	50	50	Liste de présence aux ateliers 1 plan quinquennal disponible		
	0			30	0	0	30	Rapport d'entretien réalisé avec les membres formés.			
	1			0	0	0	1	Evaluation finale Produits de communication disponibles			
	1.3 : # de supports de communication inclusifs produits sur le PNGRD/SNGRD • 1 vidéo interactive sur le SNGRD, • Une brochure de synthèse sur le PNGRD ; • 1 vidéo sur la participation, le leadership et la protection des groupes vulnérables et marginalisés	PNGRD	Absence de cadre légal et opérationnel	1	0	0	0	1	Evaluation finale Produits de communication disponibles		
	1			1	0	0	2				
	1.4 : # de participants aux événements de communication sur le PNGRD/SNGRD (intégrant le genre et la diversité)	PNGRD	Absence de cadre légal et opérationnel	200	250	250	0	700	Evaluation finale		
Activité 2 : Appui à la Direction générale de la Protection Civile											
2.1 : # de Plans communaux de Contingence multirisque (PCCM) élaborés et diffusés pour les 10 communes du Nord-Ouest	PNGRD	PCCM inclusif inexistant	0	0	5	5	10	10 PCCM disponibles Evaluation finale			
2.2 : # de cadre méthodologique sur le plan de contingence multirisque consolidé et diffusé (avec une emphase sur le genre et la diversité)			0	0	0	1	1	1 cadre méthodologique produit Evaluation finale			
Activité 3 : Mise en place de la base de données SIG (équipements et structures de réponses)											
3.1 : # de Base de données SIG mise en place (ciblée sur le genre et la diversité)	PNGRD	Pas de base de données SIG à la DPC pour la prévention et la gestion de la réponse	0	0	1	0	1	SIG opérationnel Evaluation finale			
3.2 : # de cadres techniques des COUD et du CNIGS formés sur le géoréférencement des données sur les 10 départements		Faible connaissance sur le géoréférencement des données des cadres de la DPC	0	0		15	15	Liste de présence aux formations			

Activité 4 : Renforcement des centres d'opération d'urgence et de l'UTS									
4.1. : # de base données de l'inventaire des matériels de la DPC et système de suivi du matériel	PNGRD	Pas de base de données SIG à la DPC pour la gestion de la réponse aux urgences	0	0	1	0	1	Inventaire et système de suivi opérationnel	Evaluation finale
		Manque d'équipements pour la gestion de la réponse	0	0	0	20	20	Equipements prioritaires des COUD et COUC installés	Evaluation finale
		Connaissance moyenne des cadres techniques de la DPC sur la gestion des stocks	0	0	0	15	15	Liste de présence aux formations	Evaluation finale
		Manque de données sismique dues au non-fonctionnement des stations	0	0	2	0	2	2 stations de l'UTS opérationnelles	Evaluation finale
		Faible connaissance des cadres techniques du BME sur l'entretien de stations sismiques	0	0	3	7	10	Liste de présence aux formations	Rapport de formation
4.4 bis : # de cadres du BME formés sur la maintenance et l'entretien de l'Unité Technique de Sismologie									

PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL ³⁴

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES PREVUES	Dépenses		Budget prévu par année		PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PREVU	
		2018	2019	2020	2021		Source de financement	Montant
Appui au Système National de Gestion de Risque et de Désastres	Elaboration de la feuille de route pour l'opérationnalisation du PNGRD					PNUD	Japon	
	Formation des secteurs du SNGRD pour l'intégration de la GRD / changement climatique dans leurs feuilles de route	-	47,949.54	25,000.00	-	PNUD	Japon	72,949.54
	Productions de supports de communication sur le PNGRD/SNGRD	-	-	21,600.00	-	PNUD	Japon	21,600.00
	Evénements de communication sur le PNGRD/SNGRD	-	17,949.54	20,000.00	-	PNUD	Japon	37,949.54
	Assistance technique ponctuelle à la DPC	-	37,949.54	30,000.00	-	PNUD	Japon	67,949.54
		Sous-total pour le produit 1						200,508.62
	Elaboration du canevas méthodologique du PCCM y compris la méthode participative et la stratégie et Constitution de la structure de représentation impliquée dans l'élaboration du plan	-	-	30,000.00		PNUD	Japon	30,000.00
Appui à la Direction générale de la Protection Civile	Constitution de la structure de représentation impliquée dans l'élaboration du plan	-	-	15,000.00	-	PNUD	Japon	15,000.00
	Réalisation des ateliers technique d'élaboration du plan	-	39,450.00	76,492.46	-	PNUD	Japon	115,942.46
	Evaluation des PCCM plan (SIMEX)	-	-	-	20,000.00	PNUD	Japon	20,000.00
	Ateliers de consolidation des leçons apprises					PNUD	Japon	25,000.00
	Diffusion (reproduction, communication) des PCCM				25,000.00	PNUD	Japon	25,000.00
	Consolidation du cadre méthodologique	-	-	-	-	PNUD	Japon	
	Diffusion du canevas méthodologique		5,000.00	7,000.00		PNUD	Japon	12,000.00
	Actions de visibilité	-	27,183.35	29,567.54	-	PNUD	Japon	56,750.89

³ Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient prélevés sur le projet sont établies dans la décision DP/2010/32 du Conseil exécutif.

⁴ Les changements apportés au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date de finalisation, ou les coûts estimés totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, seul le directeur de programme du PNUD peut signer la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure peut être appliquée, par exemple, lorsque le but de la modification consiste uniquement à réévaluer les activités entre les années.

Mise en place de la base de données SIG (équipements et structures de réponses)		Sous-total pour le produit 2					274,693.35		
Définition des procédures opérationnelles de collecte et de traitement des données et d'information révisés		-	7,042.83	5,400.00	-	PNUD	Japon	72100	12,442.83
Mise en place du SIG						PNUD	Japon	72100	
Formation sur le géoréférencement des données sur les 10 départements pour cadres techniques des COUD et CNIGS						PNUD	Japon	75700	
		Sous-total pour le produit 3					12,442.83		
Renforcement des centres d'opération d'urgence et de l'UTS	Appui à la DPC dans la réalisation d'un inventaire des équipements	-	97.20			PNUD	Japon	72100	97.20
	Mises en place d'un système de codification et de suivi du matériel	-	97.20	-	60,000.00	PNUD	Japon	72100	60,097.20
	Acquisition et installation des équipements pour les dix (10) COUD	-	97.20	200,000.00	15,000.00	PNUD	Japon	72100	215,097.20
	Acquisition et installation des équipements pour les dix (10) COUC	-	97.22	200,140.00	23,233.71	PNUD	Japon	72100	223,470.93
	Formations par les prestataires en équipements aux points focaux de la DPC au niveau des COUN, COUD, COUC y compris les fiches techniques de maintenance	-	350,659.38	-	300,000.00	PNUD	Japon	75700	650,659.38
	Formation des cadres du BME sur la maintenance et l'entretien de l'Unité Technique de Sismologie	-	10,681.27		3,000.00	PNUD	Japon	75700	13,681.27
	Acquisition de matériels et équipement pour 2 stations sismiques	-	-	-	-	PNUD	Japon	72100	
	Sous-total pour le produit 4					1,183,103.18			
	Personnel de mise en œuvre	89,273.78	399,794.03	203,407.18	244,951.36	PNUD	Japon	71400	937,426.35
	Sous-total Equipe de gestion					937,426.35			
Appui général à la gestion									
	Véhicules	-	14,981.94	7,503.88	15,333.31	PNUD	Japon	73400	37,819.13
	Mission de terrain					PNUD	Japon	71600	107,877.45
	Location de bureaux, maintenance, fourniture et frais associés (Nord-Ouest et PAP)	5,285.00	57,032.45	10,560.00	35,000.00	PNUD	Japon	72200	136,399.53
	Autres services (tél./fax, électricité/internet, eau, maint. Sécurité)	6,925.35	58,396.94	11,077.24	60,000.00	PNUD	Japon	72200	84,471.30
	Coût évaluation et d'audit DIM	7,791.48	38,876.27	12,803.55	25,000.00	PNUD	Japon	72200	30,000.00
Opérations et logistiques									
	Sous-total des coûts directs éligibles de l'action					1,333,993.76			
	Coûts indirects / GMS (8%)	109,275.61	1,113,335.9	960,611.85	801,518.38	PNUD	Japon		2,984,741.74
TOTAL	8,742.05	89,066.87	76,848.95	64,121.47	PNUD	Japon		238,779.34	3,223,521.08

I. GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS EN MATIERE DE GESTION

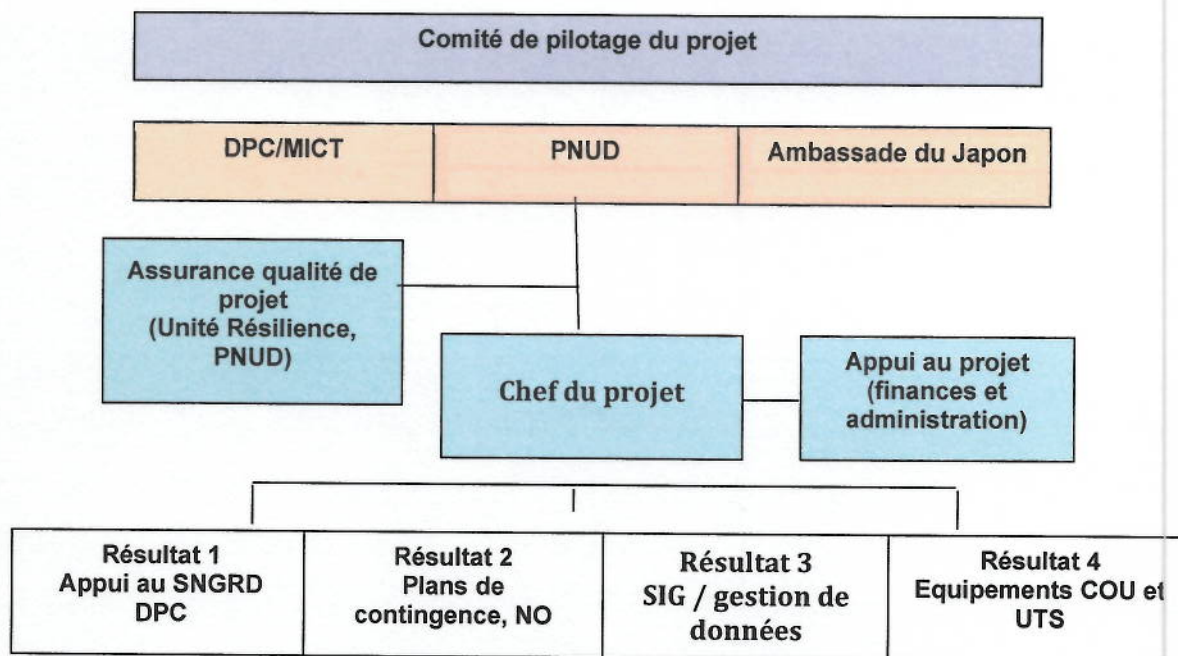
Le projet est mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (Direct Implementation Modality -- DIM).

1. Comité de pilotage

Un comité de pilotage composé des principaux partenaires du projet est établi pour assurer l'appropriation nationale et sa bonne exécution. Ce comité est à la fois une structure d'orientation et un espace de consultation pour le projet. Il est composé d'un représentant de chacune des institutions partenaires notamment : DPC/MICT, PNUD, l'Ambassade du Japon. Il se réunit au moins une fois par an et assume deux fonctions principales (1) orientation du projet et (2) suivi du projet⁵.

Ce comité est présidé par la DPC/MICT qui en assure le secrétariat. Il veille à ce que les décisions clés soient prises conformément aux règles et aux procédures établies par les deux entités. Le comité de pilotage est assisté d'un comité de suivi technique ouvert aux institutions et partenaires. Outre le comité de pilotage, deux autres comités participent au processus de mise en œuvre du projet. Il s'agit du Comité de suivi technique du projet au niveau central et local.

Structure de l'organisation du projet



⁵ Parmi ses attributions, le Comité de Pilotage devra entre autres choses :

- Veiller à l'intégration du projet dans les stratégies nationales ;
- Etre consulté pour toute modification du cadre logique du projet ;
- Etre consulté pour toute modification significative des répartitions budgétaires ;
- Etre tenu informé en continu de l'avancement du projet et des livrables atteints ;
- Conseiller le PNUD et le directeur de projet sur les améliorations qu'il serait possible d'apporter au contenu et/ou à l'exécution du projet ;
- Se réunir au moins une fois par an ; et
- Approuver les rapports annuels du projet.

ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROJET

2. Chef de projet

Le chef de projet est responsable de la coordination et de la gestion du projet au quotidien et à plein temps. Il assure la coordination des actions en concertation avec la contrepartie nationale.

Placé sous l'autorité du comité de pilotage, il endosse les responsabilités suivantes :

- **Planification** : Elaborer les plans de travail annuel du projet, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de projet et en étroite collaboration avec le PNUD et la Direction de la Protection civile ;
- **Gestion du projet** : Assurer la mise en œuvre efficace des activités, en respectant le délai ainsi que normes de qualité établies ;
- **Gestion financière** : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du projet ;
- **Suivi** : Suivre de près les indicateurs prévus dans le cadre de résultats ;
- **Gestion de l'équipe** : En tant que chef de l'équipe de mise en œuvre, il veille à ce que chaque membre accomplisse pleinement ses tâches et responsabilités en conformité aux normes de qualité définies par le PNUD.

3. Assurance du projet

La fonction d'Assurance du projet relève de la responsabilité de chaque membre du Comité de projet, mais peut être déléguée. Dans le cas de ce projet, l'assurance du projet est exercée par la cheffe d'Unité de résilience du PNUD.

4. Support du projet

Le support au projet est exercé par un assistant administratif et deux (2) chauffeurs :

5. Cadre technique national et autres

Le chef de projet est accompagné des ressources techniques suivantes :

- i. Un Expert en gestion de risques et de désastres (**plein temps**) ;
- ii. Un expert en système d'information Géospatiale (**plein temps**) ;
- iii. Un expert en concertation (**plein temps**) ;
- iv. Deux mobilisateurs-trices sociaux-les (**plein temps**) ;
- v. Une Assistante administrative (**Plein temps**)

II. CADRE GENERAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. Modalités de suivi

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet est suivi selon les modalités suivantes :

a. Rapports obligatoires soumis par le/la Chef de projet

- i. Un rapport annuel est élaboré par le Chef de projet et soumis au Chef d'unité. Ce rapport est préparé sur la base des différents rapports combinés et analyse la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

b. Outils de suivi à disposition du chef de projet

- i. Un Journal de défis est élaboré et mis à jour par le Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des contraintes éventuelles, ou de toute action de contrôle du changement.
 - ii. Un Journal des leçons apprises devra être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des enseignements tirés en fin de projet.
- c. Suivi effectué par l'Assurance du projet
- i. Les journaux des risques et problèmes sont mis à jour en Atlas par l'Assurance du projet sur une base annuelle
 - ii. Les informations contenues dans le rapport soumis par le Chef de projet sont saisies dans Atlas au moins à la fin de chaque année
 - iii. Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport sera présenté au Comité du projet par l'Assurance du projet.
 - iv. Le Plan de suivi est mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Instabilité politique et aggravation de la situation sécuritaire dans le pays	Politique	Net ralentissement des activités du projet en raison des mouvements de protestation populaires récurrents	Révision et réajustement du plan de travail à la nouvelle réalité	Chef de projet	Mars 2018	PNUD	Stable	Août 2020
2	Crise sanitaire liée au COVID-19	Sanitaire	Net ralentissement des activités du projet, particulièrement les missions de terrain	Révision et réajustement du plan de travail à la nouvelle réalité	Chef de projet	Mars 2020	PNUD	Stable	Août 2020
3	Emeute de la faim	Socio-économique	L'insécurité alimentaire dans le pays peut impacter négativement la bonne marche du projet en générant un climat d'insécurité dans le pays.	Assurer la disponibilité alimentaire en quantité suffisante	Gouvernement haïtien	Juillet 2018	PNUD	Stable	Août 2020

ANNEXE 2 - PLAN D'ACHATS

Bureau	Business Unit	Titre du Project	ATLAS # Project	Titre de l'action de Procurement	Type d'action de Procurement	Date cible pour soumission des TDR au Procurement (JJ/MM/AAAA)	Date prévue de début de contrat (JJ/MM/AAAA)	Durée approx	Valeur approx. du contrat (USD)	Commentaires
Composante 1 : Le SNGRD est renforcé dans l'opérationnalisation de son cadre légal et stratégique avec une prévention et une réponse inclusive et équitable face aux catastrophes										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Production des matériels de promotion du Plan National de Gestion des désastres (vidéos attractives alignées sur cadre de Sendai et de promotion sur la participation, le leadership et la prise en compte des groupes dans la mise en œuvre du PNGRD ;	Contrat Individuel ou firme	31/7/2020	15/09/2020	60 jours	30,000.00	Un contrat de service avec une firme de consultation pour la réalisation des produits
Composante 2 : La DPC est renforcée dans la planification et la prévention des désastres via la standardisation d'outils et mécanismes opérationnels intégrant le genre et la diversité										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Réalisation d'ateliers de travail pour l'élaboration et la validation de 10 plans communaux de contingences multisecteurs dans le Département du Nord-Ouest	Services	2/12/2020	31/03/2021	120 jours	40,000.00	Frais logistiques (Location de salles, restauration et hébergement)
Composante 3 : La DPC est renforcée dans la planification, la coordination et la gestion de crise avec une prise en compte effective des besoins et priorités des groupes vulnérables										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Formations des cadres de la DPC, et des ministères sectoriels de la GRD sur l'utilisation de la base de données de gestion équipements et des structures liées à la réponse aux désastres dans 10 départements géographiques	Services	03/20/2021	15/4/2021	15 jours	20,000.00	Frais logistiques (location salle, restauration & hébergement)
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Appui à la DPC/ collecte de données devant alimenter la base de données sur les structures liées à la réponse en cas de crise dans 8 départements géographiques	Services	22/08/2020	12/12/2020	4 mois		Défraiement pour volontaire et cadres de la DPC

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

ANNEXE 4 – PLAN DE COMMUNICATION

Titre du projet : Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres										
Numéro du projet : ID- 105580 ; Output ID-106783										
Unité : Résilience										
TENDANCE/PERCEPTION		STRATEGIE A ADOPTER		CIBLES	INDICATEURS	RESPONSAB LES	CADRE CHRONOLOGIQUE			BUDGET PREVISIONNEL
ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTIVITES PREVUES	CANAL				Sem 1	Sem 2	Sem 3	
Connaissance sur le mandat et la mission SNGRD est limitée au sein de la société haïtienne	Les acteurs sociaux disposent d'une bonne connaissance du mandat et de la mission du SNGRD	Production et diffusion de supports audio-visuels vidéo, brochures) sur le SNGRD	Mass médias ; Ecoles, Lieux de culte ; Ateliers	Population ; Organisations de la Société Civile ; Collectivités Territoriales ; Baillieurs	1 brochure de synthèse du PNGRD disponibles ; 2 vidéos interactives sur le SNGRD/PNG diffusées à travers différents canaux	Equipe du projet + Officier de communication du PNUD				\$30,000 vidéos + brochures
Connaissance limitée des bons réflexes faces aux risques de séismes, cyclones, mouvements de terrains, inondation et submersion marine	Les communautés du Nord-Ouest connaissent parfaitement les bons comportements à tenir en cas de séismes, inondation et submersion marine	Distribution de cahiers et de bon réflexe	Ecoles, Lieux de culte et autres	Population locale du Nord-Ouest Collectivités Territoriales du Département Nord-Ouest	2000 sacs d'écoles et 10,00 cahiers de bon réflexes distribués dans le Nord-Ouest	Equipe du projet + Officier de communication du PNUD				\$10,000 Brochures, cahiers et rassemblements

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

Page 13 sur 18

ANNEXE 5 – MATRICE DE SUIVI DU PROJET

Activité de suivi	But	Fréquence	Action attendue	Partenaires	Coûts (le cas échéant)
Suivre les progrès vers les résultats	Les données des progrès réalisés confrontées aux indicateurs de résultats dans le RRF seront collectées et analysées afin d'évaluer les progrès du projet vers l'atteinte des produits convenus.	Tous les trimestres, ou à la fréquence nécessaire pour chaque indicateur.	Des progrès plus lents que prévu seront traités par la direction du projet.		
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques qui pourraient menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et réaliser le suivi des actions de gestion des risques en utilisant un registre des risques. Il s'agit notamment du Suivi des mesures et des plans qui ont pu être requis suivant les normes environnementales et sociales du PNUD. Les audits seront menés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Tous les trimestres	Les risques sont identifiés par la direction du projet et des actions sont engagées pour gérer les risques. Le registre des risques est activement entretenu pour assurer le suivi des risques identifiés et des actions engagées.		
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements sont régulièrement pris en compte, de même qu'ils proviendront activement d'autres projets et partenaires, et seront réintégrés dans le projet.	Au moins annuellement	Des enseignements pertinents sont pris en compte par l'équipe du projet et utilisés pour contribuer aux décisions en matière de gestion.		
Assurance qualité annuelle du projet	La qualité du projet est évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour identifier les forces et les faiblesses du projet et pour contribuer à la prise de décisions en matière de gestion visant à l'amélioration du projet.	Annuellement	Les zones de forces et de faiblesses sont révisées par la direction du projet et utilisées pour contribuer aux décisions visant à l'amélioration de la performance du projet.		
Réviser et corriger le parcours	Examen interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin de contribuer à la prise de décisions.	Au moins annuellement	Les données en matière de performance, les risques, les enseignements et la qualité seront examinés par le comité chargé du projet et seront utilisés pour corriger le parcours.		
Rapport du projet	Un rapport de progrès est présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés, comprenant des données relatives au progrès qui montrent les résultats accomplis confrontés aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des produits, le résumé de l'évaluation annuelle de la qualité du projet, un registre des risques mis à jour accompagné de mesures d'atténuation, et l'ensemble des rapports d'évaluation ou de revu préparés au cours de la période.	Annuellement, et à la fin du projet (rapport final)			

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

Page 14 sur 18

Révision du projet (comité de pilotage du projet)	Le mécanisme de gouvernance du projet (c.-à-d. le comité de pilotage du projet) organise des revues régulières du projet pour évaluer la performance du projet et réviser le Plan de travail pluriannuel afin de garantir des prévisions budgétaires réalistes pour la durée de vie du projet. Au cours de la dernière année du projet, le comité de pilotage effectuera une revue de fin de projet pour prendre en compte les leçons apprises et examiner les opportunités d'élargissement des résultats du projet et des leçons apprises ainsi que les opportunités de sensibilisation des publics concernés à ces derniers.	Spécifier la fréquence (c.-à-d. moins au annuellement)	Toutes préoccupations en termes de qualité et tout progrès plus lent que prévu doivent être examinés par le comité de pilotage du projet, et il doit être convenu d'actions en matière de gestion en vue de traiter les problématiques identifiées.		
--	--	--	---	--	--

Outil 4 – LISTE DE CONTROLE REVISEE POUR L'APPLICATION DU MARQUEUR DU GENRE DU PNUD : MISE EN ŒUVRE / CLOTURE DU PROJET

Domaine	Critères	✓	Valeur du Point	Points Totaux
1. Résultats escomptés	La réalisation de l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes est un objectif premier de ce produit (<i>output</i>) et la principale raison pour laquelle ce produit est entrepris. Un résultat d'égalité des sexes est explicitement reflété aux niveaux du produit, des résultats de l'activité, et des activités.		3	2
	L'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes n'est pas l'objectif principal du produit attendu, mais on y fait quand même référence en tant qu'objectif secondaire au niveau du produit. Au moins un résultat d'égalité des sexes est également reflété explicitement au niveau de résultat de l'activité.	✓	2	
	Les considérations d'égalité des sexes et/ou d'autonomisation des femmes sont intégrées au niveau des activités, mais pas dans les résultats à aucun niveau.		1	
	Les considérations d'égalité des sexes et/ou d'autonomisation des femmes n'ont pas été intégrées à aucun niveau, ni dans les activités ni dans les résultats.		0	
2. Analyse	Une analyse comparative entre les sexes a été menée en utilisant des méthodologies participatives avec la participation des communautés ciblées par le projet.		0.5	2.5
	Des stratégies claires et concrètes pour traiter les contraintes basées sur le genre (CBG) ont été priorisées à la Section 2 (Stratégie) du Prodod.	✓	0.5	
	Les contraintes basées sur le genre liés aux objectifs du projet sont reflétées dans la Section 1 (Problématique de développement) du Prodod, portant sur au moins l'un des domaines suivants : ✓ Droits : Les différences entre les droits juridiques et les droits de fait entre les femmes et les hommes, et dans la jouissance de ces droits. ✓ Accès et contrôle : Les différences entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services et aux opportunités, ou dans l'accès aux et le contrôle des ressources et des bénéfices du développement. ✓ Prise de décision et leadership : Les différences dans la participation et l'influence des femmes et des hommes dans les rôles et activités de prise de décision et de leadership. ✓ Normes and pratiques : Les croyances, les perceptions, les normes et les pratiques socioculturelles concernant les rôles et capacités des hommes et des femmes, et comment elles affectent les femmes et les hommes différemment	✓	2	
	Le Prodod mentionne des informations sur les différentes expériences des femmes et des hommes par rapport aux objectifs du projet, mais les contraintes basées sur le genre n'ont pas été clairement identifiées et les interventions stratégiques pour y remédier n'ont pas été prises en compte .		1	
3. Indicateurs	Le produit ne tient pas compte d'une analyse de genre, ou une analyse de genre n'a pas été complétée.		0	2
	Le produit comprend un mélange d'indicateurs <i>qualitatifs</i> et <i>quantitatifs</i> afin de mesurer les résultats d'égalité des sexes.		1	
	Le produit comprend des indicateurs sensibles au genre, qui peuvent effectivement mesurer les résultats d'égalité des sexes.	✓	1	
	Tous les indicateurs pour ce produit sont ventilés par sexe, sauf dans le cas où il y a une raison valable pour ne pas les désagréger.	✓	1	
4. Expertise en égalité	Les indicateurs pour ce produit ne sont pas ventilés par sexe et ne mesurent pas des résultats d'égalité des sexes.		0	2
	Des organisations ou des réseaux qui se concentrent sur l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes ont participé à l'élaboration de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles et de ses activités.		1	
	Un(e) spécialiste en égalité des sexes a été consulté pour la conception de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles et de ses activités.	✓	1	
	Au niveau du programme, un point focal genre a été assigné pour assurer l'intégration de l'égalité des sexes dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ce produit.	✓	1	

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

des sexes	Les experts en égalité des sexes n'ont pas été consultés dans la planification de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles ou de ses activités.	0	
5. Budget	Plus de 50% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.	3	2
	Entre 15% et 50% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.	2	
	Moins de 15% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.	1	
	Aucune ressource pour ce produit n'a été allouée pour des activités répondant aux contraintes/opportunités basées sur le genre.	0	

ANNEXE 7 – FICHES DE PLANIFICATION DES ACTIVITES⁶

PRODUIT 1 : La DGPC est appuyée dans l'évaluation et le géoréférencement des abris dans sept (7) départements géographiques du pays.

Activité 1	Evaluation Fonctionnelle des abris provisoires dans les départements du Grand Nord, de l'Ouest et du Sud-Est.		
Description de la mise en œuvre de l'activité	Dans une perspective de préparer la saison cyclonique de cette année, il est prévu de procéder à la mise à jour des abris provisoires dans le Grand Nord, dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest. Cette évaluation fonctionnelle permettra la mise à jour de la base de données des abris provisoires afin de s'assurer de la sécurité des personnes à héberger en cas de catastrophes naturelles. En plus de l'évaluation fonctionnelle des abris, il est également prévu de géoréférencer les structures de réponse de la DPC qui se trouvent dans ces zones de façon à les intégrer plus tard dans la base de données SIG		
Date de début : Août 2020		Date de fin : Septembre 2020	
Tâches prévues et dates escomptées de réalisation		Budget prévu et Atlas code	
• Evaluation fonctionnelle et géoréférencement des abris provisoires dans les départements du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de l'Artibonite, du Centre, de l'Ouest et du Sud-Est ; • Géoréférencement des structures de réponses (Dispositif d'Intervention de Premiers Secours, Bâtiment public (Mairie, Délégation, MTPTC, DINEPA, BAC, TEPAC, Port, Aéroport, piste d'atterrissage, hôpitaux publics, etc.), Camp de sinistres, Refuge pour personnes à besoins spéciaux, Sirène/Matériel d'alerte ainsi que les centres d'opération d'urgence dans les départements susmentionnés.		75700 71620 71615	1, 990,500.00 HTG)
Résultats attendus (qualitatif ou quantitatif)			
Des données fiables sont disponibles sur la nature et la quantité d'abris provisoires dans les départements considérés.			
Méthode de contrôle et date prévue (Moyens de vérification)			
Réunion d'évaluation avec les cadres de la DGPC à la fin du mois de septembre.			
Bénéficiaire de l'activité			
Le système National de la Gestion des Risques et des Désastres			

⁶ Seuls les titres en rouge ne sont pas requis dans le module Activités de ATLAS.

Plan de Travail Pluriannuel



Empowered lives.
Resilient nations.

Année de révision : 2020

Titre du projet : Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres

Numéro du projet : Award ID : 105580 ; Output ID : 106783

Partenaire de réalisation : Programme des Nations-Unis pour le Développement

Date de début : 1^{er} janvier 2018

Date de fin : 31 décembre 2021

Date de réunion du CAP : 6 février 2018

Brève description du projet

Le projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération du PNUD avec le gouvernement haïtien. Il vise le renforcement des capacités opérationnelles du Système National de Gestion des Risques et Désastres (SNGRD) dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes. Conçu dans une logique de gestion inclusive de risques, une attention particulière y est accordée à l'engagement des femmes, des jeunes et des populations à besoins spéciaux dans la prévention, la préparation et la réponse aux urgences.

Aligné sur le retour d'expériences de la gestion de l'ouragan Mathieu et plus précisément sur les orientations stratégiques de l'évaluation post-désastre (PDNA), voulant contribuer à une réponse plus efficace et adaptée aux besoins spécifiques des populations face aux crises futures, le projet s'articule autour de quatre composantes : (i) Appui au SNGRD dans le renforcement de son cadre légal et opérationnel ; (ii) Appui à la DGPC dans la planification et la prévention des désastres via la standardisation d'outils et de mécanismes opérationnels ; (iii) Renforcement de la DGPC dans la coordination et la gestion de crise ; (iv) Renforcement des capacités opérationnelles des centres d'opération d'urgence et de l'unité technique de sismologie.

Au regard des retards accumulés dans la mise en œuvre des certaines activités dus aux troubles sociopolitiques émaillant les trois dernières années de mise en œuvre du projet, conjugué à la crise sanitaire découlant de la pandémie de la COVID-19 et surtout en raison des avancées du point de vue légal et institutionnel portant sur la structuration du SNGRD, les principales parties prenantes ont jugé capital de prolonger de 12 mois la période d'exécution du projet qui, initialement, était de Janvier 2018 à Décembre 2020.

Cette période d'extension permettra de réaliser et compléter les activités suivantes :

- Appui à la DGPC pour l'élaboration et diffusion du plan quinquennal pour l'opérationnalisation de la PNGRD en intégrant une perspective de genre, d'âge et de handicap ;
- Appui à la DGPC pour l'exécution du plan quinquennal opérationnel du PNGRD ;
- Finalisation du processus d'élaboration des Plans Communaux de Contingence Multirisque dans le Nord-Ouest ;
- Appui à la DGPC pour l'appropriation et la diffusion de la base de données des équipements et des structures pour la réponse aux désastres ;
- Appui à l'UTS pour l'installation, le paramétrage, la maintenance des stations sismiques ;

Le budget global pour le financement des activités proposées durant la période d'extension s'élève à **huit cent soixante-cinq mille six cent trente-neuf et quatre-vingt-cinq centime de dollars américains (865,639.85 USD)**.

A noter que les six derniers mois de cette période d'extension sans coût additionnel sera marquée par une sortie progressive de l'équipe de projet qui gardera un effectif de staff réduit pour faciliter la sortie et la fermeture du projet.

Handwritten signature and date: 16/09/2020

Effet contribuant au projet (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) : Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile, améliorent la gestion de l'espace rural et urbain, de l'agriculture et de l'environnement, et les mécanismes de prévention et de réduction des risques pour améliorer la résilience de la population aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Produit(s) indicatif(s) : Les acteurs nationaux disposent des connaissances, des capacités et des outils nécessaires pour améliorer la gestion des ressources naturelles et la prévention et la gestion des risques.	Total des ressources nécessaires :	3,223, 520. 99 \$US	
	Total des ressources allouées :	3,223, 520. 99 \$US	
		TRAC du PNUD :	
		Japon :	3,223,520.99 \$US
		Donateur :	
		Gouvernement :	
		En nature :	

Lu et approuvé par (signatures)¹ :

Programme des Nations Unies pour le développement	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
 Stephanie Ziebell Représentante Résidente ai	 Joseph Joutie Ministre
Date : 1 Sept 2020	Date : 16 sept. 2020

¹ NB : Veuillez ajuster les signatures si nécessaire

Effet visé, comme indiqué dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national / PNUAD : Les institutions nationales, régionales et locales, et la société civile, amélioreront la gestion de l'espace rural et urbain, de l'agriculture et de l'environnement, et les mécanismes de prévention et de réduction des risques pour améliorer la résilience de la population aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

Indicateurs d'effets, comme spécifiés dans le Cadre de ressources et de résultats du programme national [ou mondial/régional], comprenant les baselines et cibles : Position d'Haïti dans l'indice pour la gestion des risques (INFORM) ; Ligne de base : 6,1 (2015) ; Cible : 6 (2021)

INDICATEURS DE RESILITAT ²	SOURCE	DATE DE MISE A JOUR
Produit	Appui à la Préparation et à la Gestion des Désastres (Haïti)	ID-105580 ; Output ID-106783

501014

	SOURCE DES DONNÉES	BASELINE	CIBLES (par fréquence de collecte des données)					METHODES ET RISQUES LIÉS A LA COLLECTE DES DONNÉES	
			Valeur	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Année 2021		FINAL
Activité 1 : Appui au Système National de Gestion de Risque et de Désastres									
Les capacités opérationnelles du Système National de Gestion de Risques et de Désastres ainsi que les capacités de la Direction de la protection civile et des Centres d'opérations d'urgence sont renforcées	1.1 : # de personnes (h/f) ayant participées aux ateliers d'appui à l'élaboration du plan d'action quinquennal pour l'opérationnalisation du PNGRD		0	0	0	50	50	Liste de présence aux ateliers 1 plan quinquennal disponible	
				30	0	0	30		Rapport d'entretien réalisé avec les membres formés.
	1.2 : # de personnes membres du SNGRD avoir reçu un renforcement de capacité adéquat pour intégrer la GRD / changement climatique dans leurs feuilles de route								
	1.3 : # de supports de communication inclusifs produits sur le PNGRD/SNGRD	Absence de cadre légal et opérationnel	1	0	0	0	1	Evaluation finale Produits de communication disponibles	
			1	1	0	0	2		
	• Une brochure de synthèse sur le PNGRD ;								
	• 1 vidéo sur la participation, le leadership et la protection des groupes vulnérables et marginalisés								
	1.4 : # de participants aux évènements de communication sur le PNGRD/SNGRD (intégrant le genre et la diversité)			200	250	250	0	700	Evaluation finale
	Activité 2 : Appui à la Direction générale de la Protection Civile								
2.1 : # de Plans communaux de Contingence multirisque (PCCM) élaborés et diffusés pour les 10 communes du Nord-Ouest	PNGRD	PCCM inclusif inexistant	0	0	5	5	10	10 PCCM disponibles	
								Evaluation finale	
			0	0	0	1	1	1 cadre méthodologique produit	
2.2 : # de cadre méthodologique sur le plan de contingence multirisque consolidé et diffusé (avec une emphase sur le genre et la diversité)								Evaluation finale	
Activité 3 : Mise en place de la base de données SIG (équipements et structures de réponses)									
3.1 : # de Base de données SIG mise en place (ciblé sur le genre et la diversité)	PNGRD	Pas de base de données SIG à la DPC pour la prévention et la gestion de la réponse	0	0	1	0	1	SIG opérationnel	
								Evaluation finale	
3.2 : # de cadres techniques des COUD et du CNIGS formés sur le géoréférencement des données sur les 10 départements		Faible connaissance sur le géoréférencement des données des cadres de la DPC	0	0		15	15	Liste de présence aux formations	

Activité 4 : Renforcement des centres d'opération d'urgence et de l'UTS									
4.1 : # de base données de l'inventaire des matériels de la DPC et système de suivi du matériel 4.2 : # équipements prioritaires identifiés par la DPC et installés dans les 10 COUD et 10 COUC du Nord-Ouest. 4.3 : # de cadres formés pour l'utilisation et la maintenance (avec un effort particulier pour engager et former des femmes) 4.4 : # de stations installées au sein de l'unité technique de sismologie (UTS) 4.4 bis : # de cadres du BME formés sur la maintenance et l'entretien de l'Unité Technique de Sismologie	PNGRD	Pas de base de données SIG à la DPC pour la gestion de la réponse aux urgences	0	0	1	0	1	Inventaire et système de suivi opérationnel Evaluation finale	
		Manque d'équipements pour la gestion de la réponse	0	0	0	20	20	Equipements prioritaires des COUD et COUC installés Evaluation finale	
		Connaissance moyenne des cadres techniques de la DPC sur la gestion des stocks	0	0	0	15	15	Liste de présence aux formations Evaluation finale	
		Manque de données sismique dues au non-fonctionnement des stations	0	0	2	0	2	2 stations de l'UTS opérationnelles Evaluation finale	
		Faible connaissance des cadres techniques du BME sur l'entretien de stations sismiques	0	0	3	7	10	Liste de présence aux formations Rapport de formation	

² Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produit issus de l'IRPF du Plan stratégique, le cas échéant, en plus des indicateurs liés aux résultats spécifiques aux projets. Les indicateurs doivent être vérifiés par sexe ou pour d'autres groupes cibles, le cas échéant.

PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL ³⁴

RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES PREVUES	Dépenses				Budget prévu par année				PARTIE RESPONSABLE	Source de financement	BUDGET PREVU	
		2018	2019	2020	2021							Description du budget	Montant
Appui au Système National de Gestion de Risque et de Désastres	Elaboration de la feuille de route pour l'opérationnalisation du PNGRD									PNUD	Japon		
	Formation des secteurs du SNGRD pour l'intégration de la GRD / changement climatique dans leurs feuilles de route	-	47,949.54	25,000.00	-					PNUD	Japon	75700	72,949.54
	Productions de supports de communication sur le PNGRD/SNGRD	-	-	21,600.00	-					PNUD	Japon	75700	21,600.00
	Evènements de communication sur le PNGRD/SNGRD	-	17,949.54	20,000.00	-					PNUD	Japon	75700	37,949.54
	Assistance technique ponctuelle à la DPC	-	37,949.54	30,000.00	-					PNUD	Japon	72100	67,949.54
		Sous-total pour le produit 1											
													200,508.62
Appui à la Direction générale de la Protection Civile	Elaboration du canevas méthodologique du PCCM y compris la méthode participative et la stratégie et Constitution de la structure de représentation impliquée dans l'élaboration du plan	-	-	30,000.00						PNUD	Japon	75700/71600	30,000.00
	Constitution de la structure de représentation impliquée dans l'élaboration du plan	-	-	15,000.00	-					PNUD	Japon	75700 Atelier	15,000.00
	Réalisation des ateliers technique d'élaboration du plan	-	39,450.00	76,492.46	-					PNUD	Japon	75700/71600/	115,942.46
	Evaluation des PCCM plan (SIMEX)	-	-	-	20,000.00					PNUD	Japon	75700	20,000.00
	Ateliers de consolidation des leçons apprises									PNUD	Japon	75700	25,000.00
	Diffusion (reproduction, communication) des PCCM				25,000.00					PNUD	Japon	75700/71600/72400	25,000.00
	Consolidation du cadre méthodologique	-	-	-	-					PNUD	Japon		
	Diffusion du canevas méthodologique		5,000.00	7,000.00						PNUD	Japon	72400	12,000.00
	Actions de visibilité	-	27,183.35	29,567.54	-					PNUD	Japon		56,750.89

³ Les définitions et classifications des coûts pour que les coûts relatifs au programme et à l'efficacité du développement soient prélevés sur le projet sont établies dans la décision DP/2010/32 du Conseil exécutif.

⁴ Les changements apportés au budget d'un projet qui affectent la portée (produits), la date de finalisation, ou les coûts estimés totaux du projet nécessitent une révision budgétaire formelle qui doit être signée par le comité de pilotage du projet. Dans les autres cas, seul le directeur de programme du PNUD peut signer la modification, à condition que les autres signataires n'y opposent aucune objection. Cette procédure peut être appliquée, par exemple, lorsque le but de la modification consiste uniquement à réévaluer les activités entre les années.

[illegible]

I. GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS EN MATIERE DE GESTION

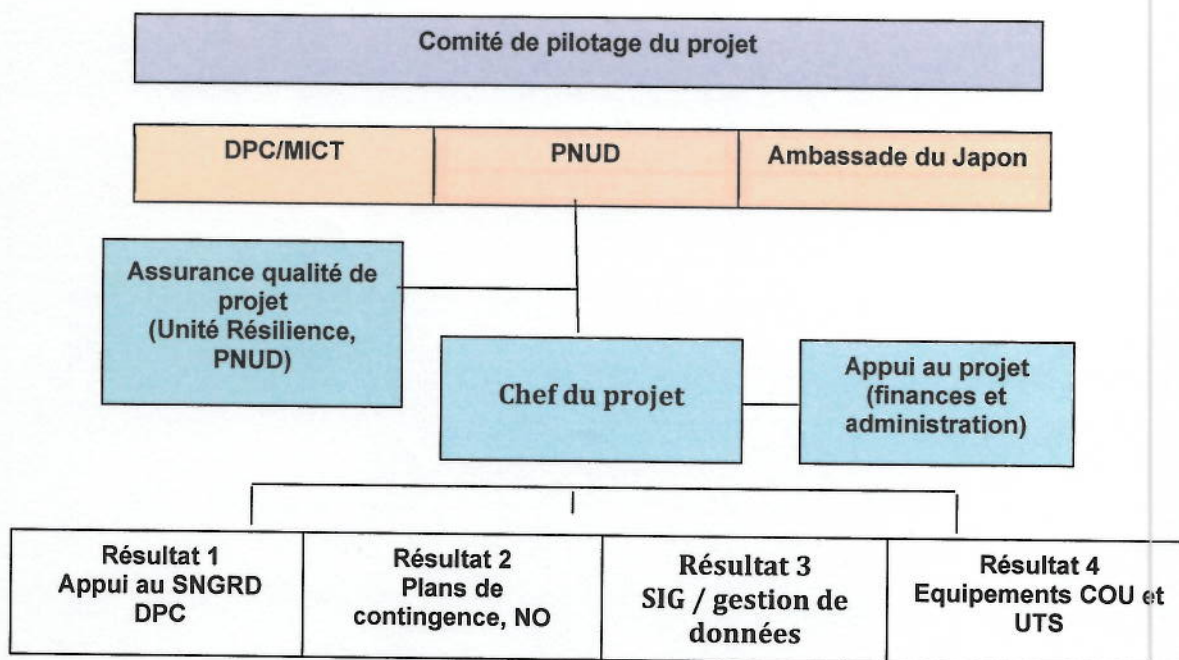
Le projet est mis en œuvre selon la modalité d'exécution directe (Direct Implementation Modality – DIM).

1. Comité de pilotage

Un comité de pilotage composé des principaux partenaires du projet est établi pour assurer l'appropriation nationale et sa bonne exécution. Ce comité est à la fois une structure d'orientation et un espace de consultation pour le projet. Il est composé d'un représentant de chacune des institutions partenaires notamment : DPC/MICT, PNUD, l'Ambassade du Japon. Il se réunit au moins une fois par an et assume deux fonctions principales (1) orientation du projet et (2) suivi du projet⁵.

Ce comité est présidé par la DPC/MICT qui en assure le secrétariat. Il veille à ce que les décisions clés soient prises conformément aux règles et aux procédures établies par les deux entités. Le comité de pilotage est assisté d'un comité de suivi technique ouvert aux institutions et partenaires. Outre le comité de pilotage, deux autres comités participent au processus de mise en œuvre du projet. Il s'agit du Comité de suivi technique du projet au niveau central et local.

Structure de l'organisation du projet



⁵ Parmi ses attributions, le Comité de Pilotage devra entre autres choses :

- Veiller à l'intégration du projet dans les stratégies nationales ;
- Etre consulté pour toute modification du cadre logique du projet ;
- Etre consulté pour toute modification significative des répartitions budgétaires ;
- Etre tenu informé en continu de l'avancement du projet et des livrables atteints ;
- Conseiller le PNUD et le directeur de projet sur les améliorations qu'il serait possible d'apporter au contenu et/ou à l'exécution du projet ;
- Se réunir au moins une fois par an ; et
- Approuver les rapports annuels du projet.

ROLES ET RESPONSABILITES DANS LE CADRE DU PROJET

2. Chef de projet

Le chef de projet est responsable de la coordination et de la gestion du projet au quotidien et à plein temps. Il assure la coordination des actions en concertation avec la contrepartie nationale.

Placé sous l'autorité du comité de pilotage, il endosse les responsabilités suivantes :

- **Planification** : Elaborer les plans de travail annuel du projet, conformément aux activités prévues dans le cadre de résultats et de ressources du document de projet et en étroite collaboration avec le PNUD et la Direction de la Protection civile ;
- **Gestion du projet** : Assurer la mise en œuvre efficace des activités, en respectant le délai ainsi que normes de qualité établies ;
- **Gestion financière** : Assurer le suivi des aspects financiers et budgétaires du projet ;
- **Suivi** : Suivre de près les indicateurs prévus dans le cadre de résultats ;
- **Gestion de l'équipe** : En tant que chef de l'équipe de mise en œuvre, il veille à ce que chaque membre accomplisse pleinement ses tâches et responsabilités en conformité aux normes de qualité définies par le PNUD.

3. Assurance du projet

La fonction d'Assurance du projet relève de la responsabilité de chaque membre du Comité de projet, mais peut être déléguée. Dans le cas de ce projet, l'assurance du projet est exercée par la cheffe d'Unité de résilience du PNUD.

4. Support du projet

Le support au projet est exercé par un assistant administratif et deux (2) chauffeurs :

5. Cadre technique national et autres

Le chef de projet est accompagné des ressources techniques suivantes :

- i. Un Expert en gestion de risques et de désastres (**plein temps**) ;
- ii. Un expert en système d'information Géospatiale (**plein temps**) ;
- iii. Un expert en concertation (**plein temps**) ;
- iv. Deux mobilisateurs-trices sociaux-les (**plein temps**) ;
- v. Une Assistante administrative (**Plein temps**)

II. CADRE GENERAL DE SUIVI ET EVALUATION DU PROJET

1. Modalités de suivi

En accord avec les règles et procédures du Guide de l'utilisateur du PNUD, le projet est suivi selon les modalités suivantes :

a. Rapports obligatoires soumis par le/la Chef de projet

- i. Un rapport annuel est élaboré par le Chef de projet et soumis au Chef d'unité. Ce rapport est préparé sur la base des différents rapports combinés et analyse la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

b. Outils de suivi à disposition du chef de projet

- i. Un Journal de défis est élaboré et mis à jour par le Chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution des contraintes éventuelles, ou de toute action de contrôle du changement.
- ii. Un Journal des leçons apprises devra être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des enseignements tirés en fin de projet.

c. Suivi effectué par l'Assurance du projet

- i. Les journaux des risques et problèmes sont mis à jour en Atlas par l'Assurance du projet sur une base annuelle
- ii. Les informations contenues dans le rapport soumis par le Chef de projet sont saisies dans Atlas au moins à la fin de chaque année
- iii. Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport sera présenté au Comité du projet par l'Assurance du projet.
- iv. Le Plan de suivi est mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

ANNEXE 1 – JOURNAL DES RISQUES

#	Description	Catégorie du risque	Impact & Probabilité	Actions proposées/ Solution de gestion	Auteur	Date d'identification	Propriétaire	Statut	Dernière mise à jour
1	Instabilité politique et aggravation de la situation sécuritaire dans le pays	Politique	Net ralentissement des activités du projet en raison des mouvements de protestation populaires récurrents	Révision et réajustement du plan de travail à la nouvelle réalité	Chef de projet	Mars 2018	PNUD	Stable	Août 2020
2	Crise sanitaire liée au COVID-19	Sanitaire	Net ralentissement des activités du projet, particulièrement les missions de terrain	Révision et réajustement du plan de travail à la nouvelle réalité	Chef de projet	Mars 2020	PNUD	Stable	Août 2020
3	Emeute de la faim	Socio-économique	L'insécurité alimentaire prévalant dans le pays peut impacter négativement la bonne marche du projet en générant un climat d'insécurité dans le pays.	Assurer la disponibilité alimentaire en quantité suffisante	Gouvernement haïtien	Juillet 2018	PNUD	Stable	Août 2020

ANNEXE 2 - PLAN D'ACHATS

Bureau	Business Unit	Titre du Project	ATLAS # Project	Titre de l'action de Procurement	Type d'action de Procurement	Date cible pour soumission des TDR au Procurement (JJ/MM/AAAA)	Date prévue de début de contrat (JJ/MM/AAAA)	Durée approx	Valeur approx. du contrat (USD)	Commentaires
Composante 1 : Le SNGRD est renforcé dans l'opérationnalisation de son cadre légal et stratégique avec une prévention et une réponse inclusive et équitable face aux catastrophes										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Production des matériels de promotion du Plan National de Gestion des désastres (vidéos attractives alignées sur cadre de Sendai et de promotion sur la participation, le leadership et la prise en compte des groupes dans la mise en œuvre du PNGRD :	Contrat Individuel ou firme	31/7/2020	15/09/2020	60 jours	30,000.00	Un contrat de service avec une firme de consultation pour la réalisation des produits
Composante 2 : La DPC est renforcée dans la planification et la prévention des désastres via la standardisation d'outils et mécanismes opérationnels intégrant le genre et la diversité										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Réalisation d'ateliers de travail pour l'élaboration et la validation de 10 plans communaux de contingences multirisques dans le Département du Nord-Ouest	Services	2/12/2020	31/03/2021	120 jours	40,000.00	Frais logistiques (Location de salles, restauration et hébergement)
Composante 3 : La DPC est renforcée dans la planification, la coordination et la gestion de crise avec une prise en compte effective des besoins et priorités des groupes vulnérables										
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Formations des cadres de la DPC, et des ministères sectoriels de la GRD sur l'utilisation de la base de données de gestion équipements et des structures liées à la réponse aux désastres dans 10 départements géographiques	Services	03/20/2021	15/4/2021	15 jours	20,000.00	Frais logistiques (location salle, restauration & hébergement)
RBLAC	Haiti	Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres	105580	Appui à la DPC/ collecte de données devant alimenter la base de données sur les structures liées à la réponse en cas de crise dans 8 départements géographiques	Services	22/08/2020	12/12/2020	4 mois		Défraiement pour volontaire et cadres de la DPC

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

ANNEXE 4 – PLAN DE COMMUNICATION

Titre du projet : Projet de renforcement de la préparation et de la gestion des désastres											
Numéro du projet : ID- 105580 ; Output ID-106783											
Unité : Résilience											
TENDANCE/PERCEPTION		STRATEGIE A ADOPTER		CIBLES	INDICATEURS	RESPONSAB LES	CADRE CHRONOLOGIQUE			BUDGET PREVISIONNEL	
ACTUELLE	SOUHAITEE	ACTIVITES PREVUES	CANAL				Sem 1	Sem 2	Sem 3		
Connaissance sur le mandat et la mission SNGRD est limitée au sein de la société haïtienne	Les acteurs sociaux disposent d'une bonne connaissance du mandat et de la mission du SNGRD	Production et diffusion de supports audio-visuels vidéo, brochures) sur le SNGRD	Mass médias ; Ecoles, Lieux de culte ; Ateliers	Population ; Organisations de la Société Civile ; Collectivités Territoriales ; Bailleurs	1 brochure de synthèse du PNGRD disponibles ; 2 vidéos interactives sur le SNGRD/PNG diffusées à travers différents canaux	Equipe du projet + Officier de communication du PNUD				\$30 000 vidéos + brochures	
Connaissance limitée des bons réflexes, faces aux risques de séismes, cyclones, mouvements de terrains, inondation et submersion marine	Les communautés du Nord-Ouest connaissent parfaitement les bons comportements à tenir en cas de séismes, inondation et submersion marine	Distribution de cahiers et de sacs de bon reflexe	Ecoles, Lieux de culte et autres	Population locale du Nord-Ouest Collectivités Territoriales du Département Nord-Ouest	2000 sacs d'écoles et 10,00 cahiers de bon réflexes distribués dans le Nord-Ouest	Equipe du projet + Officier de communication du PNUD				\$10,000 Brochures, cahiers et rassemblements	

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020
ID- 105580 ; Output ID-106783

ANNEXE 5 – MATRICE DE SUIVI DU PROJET

Activité de suivi	But	Fréquence	Action attendue	Partenaires	Cours (le cas échéant)
Suivre les progrès vers les résultats	Les données des progrès réalisés confrontées aux indicateurs de résultats dans le RRF seront collectées et analysées afin d'évaluer les progrès du projet vers l'atteinte des produits convenus.	Tous les trimestres, ou à la fréquence nécessaire pour chaque indicateur.	Des progrès plus lents que prévu seront traités par la direction du projet.		
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques qui pourraient menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et réaliser le suivi des actions de gestion des risques en utilisant un registre des risques. Il s'agit notamment du Suivi des mesures et des plans qui ont pu être requis suivant les normes environnementales et sociales du PNUD. Les audits seront menés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Tous les trimestres	Les risques sont identifiés par la direction du projet et des actions sont engagées pour gérer les risques. Le registre des risques est activement entretenu pour assurer le suivi des risques identifiés et des actions engagées.		
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements sont régulièrement pris en compte, de même qu'ils proviendront activement d'autres projets et partenaires, et seront réintégrés dans le projet.	Au moins annuellement	Des enseignements pertinents sont pris en compte par l'équipe du projet et utilisés pour contribuer aux décisions en matière de gestion.		
Assurance qualité annuelle du projet	La qualité du projet est évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour identifier les forces et les faiblesses du projet et pour contribuer à la prise de décisions en matière de gestion visant à l'amélioration du projet.	Annuellement	Les zones de forces et de faiblesses sont révisées par la direction du projet et utilisées pour contribuer aux décisions visant à l'amélioration de la performance du projet.		
Réviser et corriger le parcours	Examen interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin de contribuer à la prise de décisions.	Au moins annuellement	Les données en matière de performance, les risques, les enseignements et la qualité seront examinés par le comité chargé du projet et seront utilisés pour corriger le parcours.		
Rapport du projet	Un rapport de progrès est présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés, comprenant des données relatives au progrès qui montrent les résultats accomplis confrontés aux objectifs annuels prédéfinis au niveau des produits, le résumé de l'évaluation annuelle de la qualité du projet, un registre des risques mis à jour accompagné de mesures d'atténuation, et l'ensemble des rapports d'évaluation ou de revu préparés au cours de la période.	Annuellement, et à la fin du projet (rapport final)			

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

Page 14 sur 18

Révision du projet (comité de pilotage du projet)	Le mécanisme de gouvernance du projet (c.-à-d. le comité de pilotage du projet) organise des revues régulières du projet pour évaluer la performance du projet et réviser le Plan de travail pluriannuel afin de garantir des prévisions budgétaires réalistes pour la durée de vie du projet. Au cours de la dernière année du projet, le comité de pilotage effectuera une revue de fin de projet pour prendre en compte les leçons apprises et examiner les opportunités d'élargissement des résultats du projet et des leçons apprises ainsi que les opportunités de sensibilisation des publics concernés à ces derniers.	Spécifier la fréquence (c.-à-d. moins au annuellement)	Toutes préoccupations en termes de qualité et tout progrès plus lent que prévu doivent être examinés par le comité de pilotage du projet, et il doit être convenu d'actions en matière de gestion en vue de traiter les problématiques identifiées.		
--	---	---	--	--	--

Outil 4 – LISTE DE CONTROLE REVISEE POUR L'APPLICATION DU MARQUEUR DU GENRE DU PNUD : MISE EN ŒUVRE / CLOTURE DU PROJET

Domaine	Critères	✓	Valeur du Point	Points Totaux
1. Résultats escomptés	La réalisation de l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes est un objectif premier de ce produit (<i>output</i>) et la principale raison pour laquelle ce produit est entrepris. Un résultat d'égalité des sexes est explicitement reflété aux niveaux du produit, des résultats de l'activité, et des activités.		3	2
	L'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes n'est pas l'objectif principal du produit attendu, mais on y fait quand même référence en tant qu'objectif secondaire au niveau du produit. Au moins un résultat d'égalité des sexes est également reflété explicitement au niveau de résultat de l'activité.	✓	2	
	Les considérations d'égalité des sexes et/ou d'autonomisation des femmes sont intégrées au niveau des activités, mais pas dans les résultats à aucun niveau.		1	
	Les considérations d'égalité des sexes et/ou d'autonomisation des femmes n'ont pas été intégrées à aucun niveau, ni dans les activités ni dans les résultats.		0	
	Une analyse comparative entre les sexes a été menée en utilisant des méthodologies participatives avec la participation des communautés ciblées par le projet.		0.5	
2. Analyse	Des stratégies claires et concrètes pour traiter les contraintes basées sur le genre (CBG) ont été priorisées à la Section 2 (Stratégie) du Prodod.	✓	0.5	2.5
	Les contraintes basées sur le genre liés aux objectifs du projet sont reflétées dans la Section 1 (Problématique de développement) du Prodod, portant sur au moins l'un des domaines suivants : ✓ Droits : Les différences entre les droits juridiques et les droits de fait entre les femmes et les hommes, et dans la jouissance de ces droits. ✓ Accès et contrôle : Les différences entre les femmes et les hommes dans l'accès aux services et aux opportunités, ou dans l'accès aux et le contrôle des ressources et des bénéfices du développement. ✓ Prise de décision et leadership : Les différences dans la participation et l'influence des femmes et des hommes dans les rôles et activités de prise de décision et de leadership. ✓ Normes and pratiques : Les croyances, les perceptions, les normes et les pratiques socioculturelles concernant les rôles et capacités des hommes et des femmes, et comment elles affectent les femmes et les hommes différemment	✓	2	
	Le Prodod mentionne des informations sur les différentes expériences des femmes et des hommes par rapport aux objectifs du projet, mais les contraintes basées sur le genre n'ont pas été clairement identifiées et les interventions stratégiques pour y remédier n'ont pas été prises en compte .		1	
	Le produit ne tient pas compte d'une analyse de genre, ou une analyse de genre n'a pas été complétée.		0	
	Le produit comprend un mélange d'indicateurs <i>qualitatifs</i> et <i>quantitatifs</i> afin de mesurer les résultats d'égalité des sexes.		1	
3. Indicateurs	Le produit comprend des indicateurs sensibles au genre, qui peuvent effectivement mesurer les résultats d'égalité des sexes.	✓	1	2
	Tous les indicateurs pour ce produit sont ventilés par sexe, sauf dans le cas où il y a une raison valable pour ne pas les désagréger.	✓	1	
4. Experts en égalité	Les indicateurs pour ce produit ne sont pas ventilés par sexe et ne mesurent pas des résultats d'égalité des sexes.		0	2
	Des organisations ou des réseaux qui se concentrent sur l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes ont participé à l'élaboration de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles et de ses activités.		1	
	Un(e) spécialiste en égalité des sexes a été consulté pour la conception de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles et de ses activités.	✓	1	
	Au niveau du programme, un point focal genre a été assigné pour assurer l'intégration de l'égalité des sexes dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ce produit.	✓	1	

Unité Résilience

Plan de travail du projet Renforcement de la préparation et de la gestion des désastres, 2020

ID- 105580 ; Output ID-106783

des sexes	Les experts en égalité des sexes n'ont pas été consultés dans la planification de ce produit, de ses indicateurs, de ses cibles ou de ses activités.		0	
5. Budget	Plus de 50% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.		3	2
	Entre 15% et 50% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.	✓	2	
	Moins de 15% des ressources pour ce produit ont été allouées pour des activités qui répondent aux contraintes/opportunités basées sur le genre.		1	
	Aucune ressource pour ce produit n'a été allouée pour des activités répondant aux contraintes/opportunités basées sur le genre.		0	

ANNEXE 7 – FICHES DE PLANIFICATION DES ACTIVITES⁶

PRODUIT 1 : La DGPC est appuyée dans l'évaluation et le géoréférencement des abris dans sept (7) départements géographiques du pays.		
Activité 1	Evaluation Fonctionnelle des abris provisoires dans les départements du Grand Nord, de l'Ouest et du Sud-Est.	
Description de la mise en œuvre de l'activité	Dans une perspective de préparer la saison cyclonique de cette année, il est prévu de procéder à la mise à jour des abris provisoires dans le Grand Nord, dans les départements du Sud-Est et de l'Ouest. Cette évaluation fonctionnelle permettra la mise à jour de la base de données des abris provisoires afin de s'assurer de la sécurité des personnes à héberger en cas de catastrophes naturelles. En plus de l'évaluation fonctionnelle des abris, il est également prévu de géoréférencer les structures de réponse de la DPC qui se trouvent dans ces zones de façon à les intégrer plus tard dans la base de données SIG	
Date de début : Août 2020 Date de fin : Septembre 2020		
Tâches prévues et dates escomptées de réalisation	Budget prévu et Atlas code	
- Evaluation fonctionnelle et géoréférencement des abris provisoires dans les départements du Nord, du Nord-Est, du Nord-Ouest, de l'Artibonite, du Centre, de l'Ouest et du Sud-Est ; - Géoréférencement des structures de réponses (Dispositif d'Intervention de Premiers Secours, Bâtiment public (Mairie, Délégation, MTPTC, DINEPA, BAC, TEPAC, Port, Aéroport, piste d'atterrissage, hôpitaux publics, etc.), Camp de sinistres, Refuge pour personnes à besoins spéciaux, Sirène/Matériel d'alerte ainsi que les centres d'opération d'urgence dans les départements susmentionnés.	75700 71620 71615	1, 990,500.00 HTG)
Résultats attendus (qualitatif ou quantitatif)		
Des données fiables sont disponibles sur la nature et la quantité d'abris provisoires dans les départements considérés.		
Méthode de contrôle et date prévue (Moyens de vérification)		
Réunion d'évaluation avec les cadres de la DGPC à la fin du mois de septembre.		
Bénéficiaire de l'activité		
Le système National de la Gestion des Risques et des Désastres		

⁶ Seuls les titres en rouge ne sont pas requis dans le module Activités de ATLAS.